

PARACHAT BÉRÉCHIT

La paracha Béréchit, comme son nom l'indique, retrace les débuts du monde. Ainsi, la torah narre la création de l'univers, depuis l'apparition de la lumière jusqu'à la création de Adam Harichone, le premier homme. Ce dernier étant seul, Hachem l'endort afin de lui prélever une côte, à partir de laquelle il crée Hava, sa femme. Hakadoch Baroukh Hou les place tout deux dans le gan éden, et leur en confie la garde. La seule règle était de ne pas manger de l'arbre de la vie, ni de celui de la connaissance du bien et du mal. Cependant, le serpent, réussit à convaincre Hava d'en manger. En plus d'en manger, elle fit également fauter son mari. À cause du non-respect de l'unique commandement qui leur avait été confié, ils sont bannis du gan éden, et se voient maudits. La première malédiction concerne Hava, qui dorénavant devra, elle ainsi que toutes les femmes, accoucher dans la souffrance et sera assujettie à son mari. La malédiction d'Adam est de devoir fournir un effort pour obtenir sa subsistance et de travailler à la sueur de son front, alors que jusqu'à maintenant, tout était à sa disposition. De plus, sans doute la plus grosse malédiction qui leur a été attribuée, ils passent de l'immortalité à la mortalité. La torah nous parle ensuite de la descendance du premier couple, qui engendra Caïn et Ével. Tout deux décident d'apporter une offrande à Hachem. Toutefois, Hachem ne se tourne que vers celle de Ével, rendant son frère jaloux. La suite de l'histoire est triste, Caïn commet le premier meurtre de l'histoire en tuant son propre frère ! Il se voit puni de l'errance à travers la terre, sans trouver de repos. La paracha se termine en retraçant les différentes générations qui séparent Adam de Noa'h, seul homme qui trouvera grâce aux yeux d'Hachem, dans une génération gravement pervertie.

Dans le quatrième chapitre, la torah dit :

ג/ וַיְהִי, מִקֵּץ יָמִים; וַיֵּבֵא קַיִן מִפְּרֵי הָאֲדָמָה, מִנְחָה—לַיהוָה:

3/ *ce fut, au long des jours, et Caïn apporta des fruits du sol en offrande à Hachem.*

ד/ וְהֶבֶל הֵבִיא גַם-הוּא מִבְּכֹרוֹת צֹאנוֹ, וּמִחֲלִבְבָהוּ; וַיִּשַׁע יְהוָה, אֶל-הֶבֶל וְאֶל-מִנְחָתוֹ:

4/ *Et Ével offrit lui aussi des premiers-nés de son bétail et de leurs parties grasses. Hachem se tourna vers Ével et son offrande.*

ה/ וְאֶל-קַיִן וְאֶל-מִנְחָתוֹ, לֹא שָׁעָה; וַיַּחַר לְקַיִן מְאֹד, וַיִּפְּלוּ פָּנָיו:

5/ *Mais vers Caïn et son offrande il ne se tourna pas. Et Caïn en fut très irrité et son visage fut abattu.*

ו/ וַיֹּאמֶר יְהוָה, אֶל-קַיִן: לָמָּה חָרָה לָךְ, וְלָמָּה נָפְלוּ פָּנֶיךָ?

6/ *Hachem dit à Caïn : « pourquoi es-tu irrité et pourquoi ton visage est-il abattu ?*

ז/ הֲלוֹא אָם-תֵּיטִיב, שְׂאֵת, וְאִם לֹא תֵיטִיב, לִפְתַּח חַטָּאת רִבִּץ; וְאֵלֶיךָ, תְּשׁוּקָתוֹ, וְאַתָּה, תִּמְשָׁל-בּוֹ:

7/ *N'est-ce pas si tu t'améliores, il te sera pardonné et si tu ne t'améliores pas, à la porte le péché est tapi, et vers toi est son désir, mais toi domine-le. »*

ח/ וַיֹּאמֶר קַיִן, אֶל-הֶבֶל אָחִיו; וַיְהִי בִּהְיוֹתָם בַּשָּׂדֶה, וַיִּקָּם קַיִן אֶל-הֶבֶל אָחִיו וַיַּהַרְגֵהוּ:

8/ *Caïn parla à Ével son frère, mais ce fut, comme ils étaient dans le champ, Caïn se leva contre Ével son frère et le tua.*

ט/ וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-קַיִן, אֵי הֶבֶל אָחִיךָ; וַיֹּאמֶר לֹא יָדַעְתִּי, הֲשֹׁמֵר אָחִי אָנֹכִי:

9/ *Hachem dit à Caïn : « Où est Ével ton frère ? », il dit : « Je n'ai pas su, suis-je le gardien de mon frère ? »*

י/ ויאמר, מה עשית; קול דמי אחיך, צעקים אלי מן-האדמה:

10/ Il dit : « qu'à-tu fait ? La voix des sangs de ton frère crie vers moi de la terre ».

Ce passage semble contredire un principe fondamental, celui de la justice. Effectivement, Hakadoch Baroukh Hou a créé l'homme et à ce titre, lui a accordé le libre arbitre. Ainsi, l'homme est libre de faire ce qu'il désire dans le monde et ne se voit pas bloquer dans ses choix. Au demeurant, il est important de comprendre que le libre arbitre ne signifie pas faire ce qu'on veut quand on veut. La seule réelle liberté de l'homme se trouve dans son choix entre le bien et le mal. De même, il est vital de comprendre que, quoique l'homme fasse, cela s'inscrit toujours dans la notion de justice divine. Le mal comme le bien, sont envoyés directement par Hachem lui-même. De sorte que, lorsqu'une personne fait du mal à une autre, elle use certes de son libre-arbitre, mais si la personne à qui elle fait du mal se trouve subir ce mal, c'est bien parce qu'il en a été décidé par Hakadoch Baroukh Hou. La justice et le libre-arbitre, qui sont deux notions fondamentales de la création, n'interfèrent donc pas entre elles. Il ressort donc que le libre-arbitre de l'homme ne lui permet pas de porter atteinte à une personne qui ne le mérite pas. Aussi libre sommes-nous, nous ne pourrions jamais outrepasser la justice. Ainsi les choses se déroulent comme suit : une personne coupable de recevoir une blessure sera mise devant une personne qui sera tentée de la frapper. Rien n'oblige ce dernier à agir. S'il surmonte l'épreuve il est méritant. S'il ne la surmonte pas, il sera le vecteur par lequel Hachem a puni son opposant. Toutefois, il reste clairement libre de faire son choix et le but est de ne justement pas faire le mal. En frappant son opposant il agit évidemment mal. Toutefois, son action, bien que nourrie par son libre-arbitre, n'entrave absolument pas la justice divine qui s'exerce en tout lieu.

Les choses établies de la sorte, il nous est alors difficile de comprendre le meurtre de Ével. Effectivement, en quoi sa mort est-elle juste ? Il faut comprendre que la mort ne peut survenir que si la personne la mérite. (À l'exception des cas de vies antérieures dans lesquelles nous aurions été passibles de mort et dont notre mort prématurée dans cette vie serait la kaparah). Dès lors, nous comprenons que Caïn a agi par libre-arbitre, mais de ce libre-arbitre semble résulter un injustice : celle du meurtre d'un innocent. Nul part, la torah ne parle d'une faute qu'aurait commise Ével. Il n'était coupable d'aucun méfait. Nous sommes donc amenés à comprendre que l'action de Caïn va à l'encontre de la justice divine. Comment est-ce possible ?

De plus, le débat entre Caïn et Hachem est extrêmement surprenant. Il semble que Caïn, non satisfait du meurtre de son frère, ne s'en sente absolument pas coupable lorsqu'il dit qu'il n'est pas son gardien. Certes, Caïn a fauté gravement par ce meurtre, mais il ne s'agit pas ici de dire qu'il aimait le meurtre et ne se sentait pas coupable de son action. Comment peut-il alors avoir une attitude si désinvolte ?

Pour tenter d'apporter un élément de réponse nous allons nous référer à un enseignement trouvé dans le livre **Mayana chel Torah**¹. Dans ce dernier, le rav explique la discussion entre Caïn et Hachem. Effectivement, Caïn rétorque à Hakadoch Baroukh Hou, qu'il n'est pas le gardien de son frère. Cela est en fait une accusation qu'il porte contre le maître du monde afin de se disculper de son crime. Lorsque Hachem lui demande où se trouve son frère, Caïn est clairement conscient que Hachem sait qu'il est mort. Sa réponse ne consiste pas à nier son meurtre. Il s'agit plutôt de prétendre qu'il n'en est pas coupable. Le seul coupable est Hachem car il est celui qui décide de tout. De sorte que, si Caïn a tué Ével, c'est parce que Hachem en avait décidé ainsi. Il n'est donc pas coupable de cela. La responsabilité incombe donc à Hachem ! D'où la phrase : "השׁמר אָחִי אָנֹכִי" *Suis-je le gardien de mon frère ?*". Par cela, il insinue que c'est Hachem (et non lui) qui est le gardien de son frère. Dès lors, il n'a pas de compte à rendre à son égard !

1 Écrit par Rav Alexander Zoucha Friedman. Il s'agit d'un livre de commentaire sur la paracha.

L'erreur de Caïn est évidente. Comme nous l'avons expliqué, ce n'est pas parce que Hachem a décidé un décret sur une personne que nous sommes sensés en être les exécuteurs. Par conséquent, Hakadoch Baroukh Hou lui répond : "מָה עָשִׂיתָ? *qu'à-tu fait ?*". Par cela, il lui fait comprendre que c'est bien lui le responsable de son acte et nul autre. Il y avait bien un décret sur Ével mais personne n'avait contraint Caïn à agir ainsi, il était le seul décisionnaire !

De ce débat entre Hachem et Caïn nous voyons dont clairement qu'il y avait un décret contre Ével. Il s'agissait donc de la volonté de Hachem que ce dernier meurt. La question reste donc pourquoi ?

Pour cela revenons au premier verset cité dans lequel il est dit :

ג/ וַיְהִי, מִקֶּץ יָמִים; וַיָּבֵא קַיִן מִפְּרֵי הָאֲדָמָה, מִנְחָה—לַיהוָה:

3/ ce fut, au long des jours, et Caïn apporta des fruits du sol en offrande à Hachem.

Le second mot est "מִקֶּץ" (mikets). Ce mot est traduit ici par « au long des jours », car cela correspond au sens premier du texte. Cependant, le mot "מִקֶּץ" signifie la fin, la limite. Ainsi le verset peut se comprendre comme suit : « et ce fut, à la fin des jours que Caïn apporta... ». Caïn et Ével avaient compris que depuis la faute de leurs parents, l'homme était devenu mortel. Ainsi, plus le temps passait, plus leur mort s'approchait. C'est pourquoi, conscient de sa mort, Caïn choisit par dépit d'apporter une offrande. Cependant Ével également conscient de cette mort, n'agit pas par dépit mais par joie de servir le maître du monde. Le **Sfat Emet**² va même jusqu'à dire qu'il s'est présenté lui-même en tant qu'offrande à Hachem. En effet le verset dit : "וְהָקָל הִבִּיא גַם-הוּא" *Et Ével offrit lui aussi*". Toutefois, cela peut se comprendre comme « et Ével (s')apporta, lui-même en offrande » ! à savoir que Ével ne craignait pas la mort si telle était la volonté de Hachem.

De plus, rappelons que depuis la faute d'Adam, la mort est une constante de l'homme. Ainsi, dans chaque génération, l'homme pâtit de cette avéra. Nous sommes tous sous le joug de la malédiction qui a été portée sur l'homme. **Hazal**³ nous enseignent que chaque créature vient faire le tikoun (la réparation) de cette faute. Au point qu'au moment du don de la torah au mont Sinaï, le tikoun était complet et la mort aurait dû être éradiquée du monde si ce n'est la faute du veau d'or qui nous a replongée dans la mort.

Il résulte donc de tout cela, qu'il avait bien été décrété la mort de Ével. Celle-ci surgit juste au moment où, Ével montre à Hachem son amour pour lui, en allant jusqu'à être prêt au sacrifice ultime ! Voyant cela, Hachem décide qu'il n'y a pas meilleur moment pour retirer Ével de ce monde. Car lui-même est prêt au sacrifice. Ce sacrifice représente son tikoun personnel de la faute originelle ! En mourant Ével répare la tâche qui se trouve sur lui depuis la faute de Adam ! Telle a été l'offrande de Ével pour Hachem, plus que du bétail, il s'offre lui-même ! Il n'y a pas de plus grand tikoun ! Par cet acte il témoigne à Hachem qu'il est prêt à réparer la faute initiale et supprimer de son âme la tache de cette faute. Ével se sacrifie et répare ! En ce sens, sa mort n'est plus incompréhensible, car celle-ci a pour objectif l'annulation du mal initial (à son échelle personnelle uniquement).

Cela explique beaucoup de choses. Nos sages enseignent que l'âme de Ével est redescendue en Moshé Rabbénou. Or, il est intéressant de savoir que la naissance de Moshé a été particulière. Le midrash raconte que Moshé Rabbénou est né circoncis, que sa mère n'a pas eu les douleurs de l'enfantement et que, lors de sa naissance, la lumière jaillissait de toute part. Qu'avait de particulier l'âme de Moshé pour que tant de miracles entourent sa venue au monde ? La réponse est maintenant à notre portée. L'âme de Moshé était la réincarnation de celle de Ével. Or, nous venons de voir que

² Œuvre de Rabbi Avraham Morde'haï Alter qui vécut jusqu'en 1948.

³ Acronymes signifiant nos sages de mémoire bénie.

Ével, par sa mort subite, a réparé sur son âme la faute de Adam ! Or rappelons que la douleur de l'enfantement est liée à la faute d'Adam et Hava. De même, il est important de savoir, que la circoncision représente l'extraction d'une partie impure du corps de l'homme. Cette partie provient des fautes qu'Adam a commises par la suite et qui ont rendues impure une partie de son corps. C'est cette partie que nous retirons du nouveau né. De fait, initialement, lorsque Hachem a créé l'homme, cette imperfection n'existait pas. De même, les premières créatures qu'étaient Adam et Hava vivaient dans un monde plein de lumière, ils étaient eux-mêmes lumière ! Il n'y a donc rien d'étonnant à la naissance de Moshé Rabbénou. En tant que réincarnation de Ével, Moshé bénéficie d'une âme qui a réparée la faute de Adam ! De cette façon, les critères de la malédiction de cette faute ne s'appliquent pas à cette âme ! La femme qui engendre Moshé ne peut donc être sujette à la douleur de l'enfantement car l'âme de son enfant n'est plus assujettie à la faute. L'âme de Ével étant sortie du cadre de la punition de l'homme, elle ne peut être la cause de la douleur de la femme. De même, Ével ayant réparé la faute originelle, les fautes qui ont suivies n'ont pas de prise sur lui. Le corps dans lequel cette âme descend sur terre est donc sans défaut ni impureté. Ce qui explique que Moshé né circoncis. Et enfin, cette néchama étant retournée à la source de la lumière de la création, elle brille et illumine dès sa naissance ! Les miracles de la naissance de Moshé sont donc finalement le résultat de la réparation de la faute d'Adam sur la néchama de Ével !

Nous voyons de ce développement, qu'à aucun moment la justice ne cesse de régir le monde. Le meurtre de Ével, qui nous semblait injuste, est finalement source de bien et de réparation. En allant plus loin, nous voyons que cela a même permis de doter un homme, Moshé, d'une âme qui est retournée à l'état initial, celui qui précède la faute de Adam. Sans doute cela est-il une des raisons pour lesquelles seul Moshé était capable de donner la torah aux hommes. Croire, *has véchalom*, qu'il puisse arriver à l'homme quelque chose d'injuste est opposé à la notion même de l'existence de Dieu ! Puisque Hachem existe, sa justice est partout ! Et cela est impossible à remettre en cause. Jamais il ne se produira un fait qui soit dénué de justice. À notre échelle, il n'est pas toujours facile de voir en quoi les malheurs qui nous arrivent sont justes. Mais telle est la base de la *émouna*, avoir pleinement confiance en la justice divine. D'ailleurs, lorsqu'une personne décède (*has véchalom*), la *guémara* nous enseigne qu'il faut dire « *baroukh dayan haémeth !* » (bénit soit le juge de justice). Le but est d'ancrer à l'esprit de l'homme que tout est justice. Lorsque le mal survient dans nos vies, il faut donc saisir fermement nos pensées et ne pas les laisser nous faire croire que cela est injuste ! Au contraire, tout juif sait que cela est juste ! Il ne peut pas nécessairement l'expliquer, mais il le sait et n'en doute pas ! Lorsqu'un homme se rebelle contre Hakadoch Baroukh Hou parce qu'un malheur lui arrive, cela prouve qu'il a oublié l'aspect fondamental de l'oeuvre d'Hachem : elle est juste ! Chaque détail de nos vies n'est que justice ! En prenant cela en compte, l'homme sort des tourments de la vie. Aucun problème ne se pose à lui, dans la mesure où il se sent délesté d'une charge, celle d'obtenir par lui-même gain de cause en toute circonstance. Lorsqu'une personne sait que tout ce qui arrive est profondément juste, car expression de la volonté divine, alors il ne se tourmente pas à faire justice lui-même. Son esprit est libre et se focalise uniquement sur le bien qu'il doit accomplir en ce monde.

Puissions-nous tous libérer nos pensées de nos souffrances ! Nous témoignerons ainsi à Hachem la confiance que nous lui accordons ! Confiants en lui et en son oeuvre, nous mériterons que le royaume de justice puisse enfin s'installer sur terre. Le dévoilement divin sera alors symbole de la délivrance *amen ken yéhi ratsone*.

Chabbat Chalom.